

## Actualisation des opérations du HCR au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

### A. Analyse de la situation, y compris les nouveaux développements

#### Situation en Syrie

La situation en Syrie reste l'une des plus grandes crises de déplacement au monde. Plus de 12 millions de Syriens sont déplacés de force dans la région (5,3 millions sont des réfugiés et 6,8 millions des déplacés internes). Les conditions dans lesquelles vivent les réfugiés dans les pays voisins sont difficiles, dans un contexte d'aggravation de la situation socioéconomique et d'intensification des sentiments négatifs à leur égard, avec des pressions au retour et des cas d'expulsion. Dans le même temps, le soutien international a lui aussi diminué.

En République arabe syrienne, 15,3 millions de Syriens, dont 6,8 millions de déplacés internes, avaient un besoin urgent d'assistance vitale et de protection, soit le nombre le plus élevé depuis le début de la crise. À la suite des tremblements de terres qui ont frappé le pays en février 2023, la réponse humanitaire a été intensifiée, notamment par un allègement temporaire des sanctions et l'ouverture de deux points supplémentaires de passage de la frontière avec la Türkiye pour faciliter l'acheminement de l'aide dans le nord-ouest du pays.

Fin juin 2023, le HCR avait fourni des services de protection à 311 000 personnes, une assistance humanitaire à 283 600 personnes et une assistance d'urgence en espèces à 1740 familles vulnérables, dont des déplacés internes et des personnes de retour. L'Organisation a effectué de nombreuses livraisons au-delà de la frontière afin de répondre aux besoins, avec notamment la distribution de 33 500 articles de secours essentiels, de 11 000 tentes, 8 chapiteaux et 1100 unités de logement pour réfugiés.

Bien que le Conseil de sécurité des Nations Unies n'ait pas adopté de résolution autorisant de nouveau le mécanisme transfrontalier pour la livraison de l'aide humanitaire en République arabe syrienne via le point de passage de la frontière de Bab Al-Hawa, les Nations Unies et le Gouvernement syrien sont parvenus à un accord prévoyant de maintenir ce passage ouvert pour six mois à compter de juillet 2023, et deux points supplémentaires de franchissement de la frontière resteront ouverts jusqu'à mi-novembre 2023.

Au cours du premier semestre 2023, le HCR a distribué quelque 86 millions de dollars E.-U. d'assistance en espèces à plus de 1,5 million de réfugiés syriens dans les pays voisins pour aider à répondre aux besoins de protection, de soins de santé, d'abris, d'éducation et autres.

Tout en saluant les initiatives menées par les pays arabes pour parvenir à une solution politique à la crise syrienne, le HCR estime que les conditions régnant en République arabe syrienne ne sont pas encore propices à des retours volontaires de grande ampleur dans la sécurité et la dignité.

#### Situation en Iraq

L'Iraq compte près de 1,2 million de déplacés internes et environ 5 millions de personnes de retour. Près de 223 000 réfugiés et demandeurs d'asile iraqiens sont accueillis dans des pays voisins et plus de 24 000 Iraquiens vivent dans le camp d'Al-Hol, dans le gouvernorat d'Al-Hasakeh, en République arabe syrienne. Depuis que le Gouvernement iraquien a entamé le rapatriement de ses ressortissants en 2021 depuis le camp se trouvant en République arabe syrienne, plus 8900 personnes sont rentrées en Iraq.

En 2023, les groupes sectoriels qui avaient été instaurés pour faire face au déplacement interne ont été désactivés et le plan de réponse humanitaire a été arrêté, conformément à la décision prise par l'équipe humanitaire de pays de mettre progressivement fin à la réponse humanitaire en faveur des déplacés internes. Le HCR et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dirigent conjointement la nouvelle plateforme de protection.

Beaucoup de déplacés internes et de personnes de retour restent exposés à des risques en matière de sécurité et de protection, notamment à cause de l'absence de documents d'état civil et des possibilités limitées d'intégration locale et d'obtention d'un moyen d'existence. Le HCR aide 44 000 déplacés internes et personnes de retour à se procurer des documents d'état civil et 102 000 déplacés internes et réfugiés vivant dans des camps à trouver une solution, et soutient l'inclusion des populations déplacées dans les systèmes de protection sociale de l'Iraq.

### **Afrique du Nord**

Bien que l'espace opérationnel se réduise, le HCR a continué à dispenser des services de protection vitaux aux réfugiés et aux demandeurs d'asile en Libye, notamment en facilitant l'évacuation et la réinstallation de 640 personnes vulnérables. L'Organisation a aussi apporté une assistance vitale aux personnes aux points de débarquement et dans les centres de détention.

En Tunisie, l'Organisation a enregistré les personnes ayant besoin de la protection internationale, prodigué une assistance médicale et un soutien psychosocial, et distribué des coupons alimentaires, des nécessaires d'hygiène, des articles de secours essentiels et une assistance financière aux personnes dans le besoin.

Le nombre de réfugiés soudanais se trouvant en Égypte a considérablement augmenté à cause du conflit au Soudan, le gouvernement estimant que 317 000 Soudanais sont entrés dans le pays depuis le début de la crise. Le HCR a renforcé les conditions d'accueil aux points de passage de la frontière, ainsi que la capacité d'enregistrement au Caire et à Alexandrie. L'Organisation a aussi continué à promouvoir l'inclusion sociale par l'intégration des réfugiés et des demandeurs d'asile dans les systèmes nationaux éducatif, de santé et de protection sociale, et dans d'autres services essentiels.

L'Algérie accueille 103 000 réfugiés et demandeurs d'asile dans cinq camps situés près de Tindouf et en zone urbaine. Les interventions de l'Organisation en faveur des réfugiés et des demandeurs d'asile en milieu urbain se sont principalement attachées à faciliter l'accès aux services essentiels. En outre, l'Organisation continue à fournir une assistance humanitaire aux réfugiés sahraouis vulnérables.

Au Maroc, le HCR a aidé les réfugiés et les demandeurs d'asile par l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié, l'apport de services de protection et d'une aide humanitaire essentiels, et des actions de plaidoyer en faveur de l'inclusion dans les services publics.

La Mauritanie a maintenu sa politique de la porte ouverte en faveur des réfugiés et des demandeurs d'asile, accueillant plus de 108 000 personnes, principalement originaires du Mali. La stratégie de l'Organisation dans ce pays s'est concentrée sur les interventions humanitaires essentielles et sur les activités de développement visant à promouvoir l'inclusion dans l'économie locale.

### **Pays du Conseil de coopération du Golfe**

Le HCR a poursuivi les activités de mobilisation des ressources dans les pays du Conseil de coopération du Golfe et avait levé près de 62 millions de dollars E.-U. (contributions publiques et du secteur privé) en août 2023.

### **Yémen**

Depuis avril 2022, une trêve *de facto* a conduit à une situation « ni paix ni guerre » au Yémen. Le HCR a effectué des interventions de santé vitales pour répondre aux besoins humanitaires. Plus de 230 000 Yéménites déplacés extrêmement vulnérables ont également

reçu près de 9,5 millions de dollars E.-U. d'assistance en espèces au cours du premier semestre 2023. Entre-temps, l'enregistrement des réfugiés et des demandeurs d'asile dans le nord devrait reprendre et les plans prévoyant la reprise des retours assistés des demandeurs d'asile somalien sont en cours. Quelque 1200 retours sont prévus en 2023.

### **Mouvements mixtes**

Les mouvements mixtes se sont poursuivis dans la région, avec le risque de trafic illicite et de traite d'êtres humains, surtout en Afrique du Nord. Le HCR a continué à travailler avec les autorités et les partenaires concernés afin de renforcer l'accès humanitaire aux personnes ayant besoin de la protection internationale et d'assurer leur identification et leur orientation. Environ 54 000 nouveaux demandeurs d'asile ont été enregistrés en Afrique du Nord, principalement des Érythréens, des Soudanais et des Syriens, dont 38 % de femmes, 37 % d'hommes et 25 % d'enfants.

Les mouvements par voie maritime depuis l'Afrique du Nord vers l'Europe se sont poursuivis. Quelque 34 300 personnes sont passées de la Tunisie à l'Italie au cours du premier semestre 2023, l'augmentation constatée étant liée à la situation socioéconomique difficile dans les pays d'origine, conjuguée à des mesures plus strictes de contrôle de la migration. En outre, 27 900 personnes sont passées de la Libye à l'Italie, dont une majorité de Bangladais, d'Égyptiens, de Pakistanais et de Soudanais.

Plus de 9000 personnes ont été débarquées en Libye à l'issue d'opérations de sauvetage et d'interception, essentiellement dans l'est du pays. Le HCR ne bénéficie pas d'un accès systématique aux points de débarquement en Tunisie et dans l'ouest de la Libye, et n'a aucun accès à l'est de la Libye, ce qui empêche l'identification des personnes ayant besoin de la protection internationale. Le nombre d'arrivées au Yémen par la mer a doublé, tandis que les tentatives de traversée depuis le Liban ont diminué. Quelque 2200 réfugiés et migrants sont morts entre l'Afrique du Nord et l'Europe.

Pour faire face aux mouvements mixtes, le HCR a mis au point une stratégie régionale fondée sur les routes empruntées qui vise à renforcer l'accès des personnes en déplacement à une protection et à une assistance dispensées par les États, avec pour objectif de réduire les déplacements secondaires dangereux. L'Organisation a continué à développer la coopération avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), afin de renforcer la coordination opérationnelle.

L'intensification des mouvements, alliée à la réduction des ressources, ont fait naître des protestations et des tensions au sein des communautés dans la région. Pour encourager la coexistence pacifique, le HCR et ses partenaires ont accru les actions de sensibilisation de la communauté, la coordination et les capacités des partenaires et des communautés touchées.

## **B. Progrès et défis dans la réalisation du plan 2023 pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord**

### **Créer un environnement de protection sûr et favorable**

Entre janvier et juillet 2023, plus de 118 000 personnes ont été nouvellement enregistrées par le HCR dans la région, soit une légère augmentation par rapport à la même période de 2022. Les personnes enregistrées étaient principalement des Syriens (38 %), des Soudanais (36 %) et des Érythréens (6 %). En Égypte, 44 % des personnes nouvellement enregistrées étaient des Soudanais.

Le HCR a continué à mettre l'accent sur l'autonomisation de la communauté et le renforcement de sa résilience. Quelque 882 000 personnes ont participé à des structures communautaires et à des actions de sensibilisation sur la manière de renforcer la protection de l'enfant, de prévenir la violence basée sur le genre et de répondre aux besoins des personnes handicapées. L'Organisation a répondu à 1 million de demandes d'assistance en espèces, d'enregistrement, de solutions durables, de soins de santé et de protection juridique en Égypte, en Iraq, au Liban, en Libye et en Jordanie, y compris de demandes émanant de 62 000 Soudanais.

L'outil participatif numérique de la région a été étendu à plusieurs pays. Dans ceux qui l'utilisent, le HCR a fait participer 1000 membres de la communauté à la planification, à la mise en œuvre et au suivi du programme, et a facilité les dialogues structurés avec les groupes vulnérables, dont 6200 femmes et filles et 700 personnes handicapées. Un site Web<sup>1</sup> spécifique destiné à fournir des informations directes sur la protection et l'assistance aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux apatrides a atteint 5 millions d'utilisateurs et a facilité l'orientation vers différents services de 30 000 personnes dans la région.

Pour répondre à la violence basée sur le genre, le HCR a systématiquement intégré les mesures d'atténuation du risque dans ses opérations dans toute la région, en particulier dans le contexte de la réponse aux tremblements de terre en République arabe syrienne et à la situation au Soudan. En Égypte, au Liban et en Türkiye, plus de 54 000 personnes ont participé à des sessions de sensibilisation sur la prévention de la violence basée sur le genre, et près de 85 000 survivant(e)s et personnes à risque ont bénéficié d'une assistance.

Le HCR a renforcé ses interventions de protection de l'enfant afin de prévenir la violence, les abus, l'exploitation et la négligence et d'y répondre. L'Organisation a également promu le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant et facilité l'accès aux services nationaux de protection de l'enfant par un renforcement du soutien technique, des capacités et du plaidoyer.

Dans les pays couverts par le Plan régional réfugiés et résilience pour la Syrie, 1,5 million d'enfants ont été inscrits dans l'enseignement officiel et non officiel, 892 000 bénéficiant de programmes de protection sociale liés à l'éducation. Les efforts visant à augmenter le taux d'inscription des réfugiés dans l'enseignement tertiaire se poursuivent. En vertu du cadre de collaboration stratégique du HCR et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), des progrès ont été accomplis concernant l'inclusion des enfants réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux. Par exemple, la région du Kurdistan iraquien intègre désormais les enfants syriens dans les écoles publiques et recrute des enseignants réfugiés dans les mêmes conditions que les ressortissants du pays.

Pour lutter contre l'apatridie dans la région, le HCR a fourni une assistance juridique, un soutien technique et un renforcement des capacités aux autorités qui délivrent des documents d'état civil. L'amélioration de l'accès à l'enregistrement des naissances et à un certificat de naissance est restée une priorité majeure, des progrès importants ayant été accomplis dans les pays couverts par le Plan régional réfugiés et résilience.

Le HCR a encouragé les bonnes pratiques liées au soutien psychosocial et a renforcé la capacité du personnel et des partenaires à prendre en charge les besoins de santé mentale chez les personnes déplacées de force ou apatrides dans la région. Dans le cadre de la réponse au tremblement de terre en République arabe syrienne, 67 membres du personnel de première ligne ont été formés à la conduite d'interventions psychologiques fondées sur des éléments concrets.

### **Autonomisation des communautés et partenariat**

Le partenariat visant à améliorer les perspectives des personnes déplacées de force et des communautés d'accueil, connu sous le nom de PROSPECTS, a continué à soutenir l'élaboration d'outils innovants visant à renforcer la redevabilité envers les personnes affectées et la communication à double sens pour toucher un large public. Les événements d'apprentissage et les dialogues ont renforcé la collaboration et l'ancrage dans la réalité locale, notamment en mobilisant les organisations dirigées par des réfugiés et par des femmes grâce à la subvention de redevabilité envers les personnes affectées et au réseau de protection communautaire dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord. PROSPECTS a promu de nouvelles méthodes de travail par l'apprentissage et l'adaptation, la participation et l'inclusion, la communication à la transparence, en ayant à l'esprit les personnes ayant des besoins spécifiques.

---

<sup>1</sup> Voir <https://help.unhcr.org>.

Le HCR a animé un atelier sur la stratégie arabe pour la prévention et l'intervention concernant toutes les formes de violence dans le contexte de l'asile, en particulier la violence sexuelle contre les femmes et les filles. Cette stratégie, qui a été élaborée par la Ligue des États arabes, donne aux États membres un cadre directeur pour sa mise en œuvre. L'atelier a aidé à définir des priorités régionales pour la prévention et la réponse en matière de violence liée au genre.

Le HCR a continué à soutenir l'initiative « *No Lost Generation* », qui comprend des composantes sur l'éducation, la protection des enfants et des jeunes, la santé mentale et le soutien psychosocial. Le HCR, l'OIM et l'UNICEF ont organisé un atelier sur la protection de l'enfant dans le contexte des mouvements mixtes pour les opérations en Afrique du Nord et au Yémen afin de définir les priorités et de renforcer la collaboration.

Le HCR et ses partenaires se sont engagés à parvenir à un taux de 15 % de réfugiés inscrits dans l'enseignement supérieur d'ici à 2030. L'Organisation a soutenu les initiatives d'apprentissage connecté pour les réfugiés par des partenariats locaux en Égypte, en Jordanie et au Liban. Ces initiatives ont pour but de donner aux réfugiés l'accès à des plateformes numériques en vue d'un renforcement des compétences et d'une préparation au marché du travail, tout en employant les jeunes réfugiés comme facilitateurs.

En collaboration avec le Réseau sur l'apatridie dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, connu sous le nom de « *Hawiati* », et la Campagne mondiale pour l'égalité des droits en matière de nationalité, le HCR a organisé une consultation sur l'apatridie pour 35 représentants de 25 entités de la société civile, des Nations Unies, des instituts universitaires et de recherche, ainsi que des experts et des personnes concernées. Cette consultation a permis de renforcer la collaboration sur l'apatridie dans la région, de même que l'engagement auprès des communautés concernées.

### **Recherche de solutions**

En 2023, le HCR a maintenu sa capacité de réinstallation dans la région et continué à renforcer les garanties d'intégrité, comme le reflète le rapport semestriel régional à mi-année de l'Organisation sur la fraude et les incohérences. Les possibilités de réinstallation dans la région n'ont répondu qu'à 5 % des besoins et les opérations de pays du HCR qui comprennent des réfugiés syriens ont subi des réductions des quotas de réinstallation par les pays de réinstallation en 2023. Il a fallu déployer des efforts pour plaider en faveur de la réinstallation des réfugiés syriens et analyser les besoins de réinstallation minimums dans les opérations de pays comportant des réfugiés syriens.

Malgré les difficultés, le HCR a soumis les dossiers d'environ 20 000 personnes en vue de leur réinstallation de janvier à juin 2023. En coordination étroite avec les États et l'OIM, 16 800 personnes étaient parties pour la réinstallation fin juin 2023, soit une nette hausse par rapport à la même période de 2022. L'expansion de la réinstallation et des voies complémentaires est restée une priorité, conformément au partage international de la charge et des responsabilités et au Pacte mondial sur les réfugiés.

Pour renforcer encore les garanties d'intégrité, le groupe de travail régional sur l'intégrité, en coordination avec les États de réinstallation, a organisé une session avec les représentants des réfugiés de la région afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs préoccupations, et de rechercher des solutions aux dilemmes en matière d'intégrité et aux mécanismes d'exploitation.

Environ 16 500 réfugiés syriens ont regagné leur pays au cours du premier semestre 2023, soit une diminution d'environ 5000 personnes par rapport à la même période de 2022. Avec le groupe de travail régional sur les solutions durables et dans le cadre du Plan régional réfugiés et résilience, le HCR et ses partenaires ont coordonné les actions menées pour soutenir les réfugiés de retour, y compris par une orientation et une assistance pour l'obtention de documents et la prise en compte des besoins spécifiques, afin de réduire le risque de préjudice et de permettre aux réfugiés de décider de rentrer en connaissance de cause. En collaboration avec les États, les partenaires et d'autres intervenants, le HCR continuera d'investir dans les voies complémentaires, notamment dans les possibilités

existantes en Afrique du Nord et dans les pays du Conseil de coopération du Golfe, dans les ressources nécessaires et dans l'instauration de nouveaux partenariats.

### **C. Information financière**

Le budget actuel pour la région s'établit à 2 441,6 millions de dollars E.-U., soit un niveau relativement similaire à celui de 2022, de 2 432,4 millions de dollars E.-U. Au 31 août 2023, seuls 32 % des besoins de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord pour 2023 étaient financés, en tenant compte de l'allocation indicative des contributions non affectées ou légèrement affectées.

---